N° 2023/003/004

SEEZ
PORTE DU COL DU PETIT SAINT-BERNARD

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 20 avril,
Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Christelle **BRIU**, Joëlle **CAMPERS**, Coline **MARGUERETTAZ**, Marie-Claude **SORREL**, Joël **ARPIN**, Lionel **ARPIN**, Corentin **BOUCHER**, Romain **BOUVET**, Michel **CLAIR**, Mathieu **LECLERCQ**, Frédéric **LIMBARINU**, Alain **MARGUERETTAZ**.

Absents excusés : Christine **CLEMENT** (pouvoir à Michel **CLAIR**), Michèle **FERRARIS**, Eric **JACQUEMOUD**, Alexine **LAFAY** (pouvoir à Lionel **ARPIN**), Anne-Emmanuelle **LECLERE** (pouvoir à Joëlle **CAMPERS**), Christel **MAILHÉ** (pouvoir à Christelle **BRIU**)

Secrétaire de séance : Michel **CLAIR**
Nombre de conseillers en exercice : **18** - Présents : **12** - Votants : **16**
Date de la convocation : **le 13 avril 2023.**
Date de publication : **27 avril 2023 au 27 juin 2023**

****

CREATION D'EMPLOIS POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE POUR L'OUVERTURE DES SITES PATRIMONIAUX – ETE 2023

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il convient d'engager du personnel pour accroissement saisonnier d'activité pour les besoins suivants, ces personnels seront placés sous l'autorité de la responsable du Bureau Information Services :

- Afin d'assurer l'accueil et le gardiennage de l'Eglise pour la saison estivale, il propose de créer :
  - Un emploi d'agent d'accueil contractuel (par référence au grade d'adjoint du patrimoine), à temps non complet pour une durée de 3 mois maximum (environ 18 heures / semaine).

- Afin d'assurer l'accueil de l'Espace Saint-Eloi (musée de la forge, des bijoux de Savoie et de l'art baroque), il est proposé de créer :
  - Un emploi d'agent d'accueil contractuel (par référence au grade d'adjoint du patrimoine), à temps non complet, d'une durée de 2 mois maximum (environ 24 heures / semaine).

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20230420-2023-003-004-DE
Date de télétransmission : 26/04/2023
Date de réception préfecture : 26/04/2023

- Afin d'assurer d'animer les différents sites culturels et patrimoniaux communaux et proposer des visites guidées pendant la saison estivale et également venir en renfort de l'accueil et du gardiennage de l'Eglise, il est proposé de créer :
    - Un emploi d'animateur du patrimoine contractuel (par référence au grade d'adjoint patrimoine), pour une durée de 3 mois maximum (environ 24 heures / semaine).

Les agents recrutés pourront être amenés à participer aux animations estivales organisées par le service dont ils dépendent.

En conséquence, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

VU les articles L.2121-29 et L.2122-21 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-I-2° qui autorise le recrutement temporaire d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité ;

Considérant les termes de l'exposé des motifs ci-dessus ;

- ➔ **De créer** les emplois décrits ci-dessus.
- ➔ **D'inscrire** au budget 2023 de la Commune les crédits correspondants.
- ➔ **De charger** le Maire de mettre en œuvre la procédure de recrutement et de nommer les personnes de son choix à ces emplois.
- ➔ **D'autoriser** le Maire à signer toutes les pièces découlant de la présente.

Adoption à l'unanimité.

Le Maire,
Lionel ARPIN

MAIRIE DE SEEZ (Savoie)

Le secrétaire de séance,
Michel CLAIR

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20230420-2023-003-004-DE
Date de télétransmission : 26/04/2023
Date de réception préfecture : 26/04/2023